



**MUTUELLE  
D'ASSURANCE  
EN ÉGLISE**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

**INFO ASSURANCE**

**Le service d'assistance juridique Médaille**

## Service amélioré

En tant que membre de la Mutuelle d'assurance en Église (MAE), vous bénéficiez d'une assurance de protection juridique gratuite adaptée à vos besoins. Elle comprend les services suivants :

- > Assistance juridique téléphonique;
- > Assistance juridique étendue;
- > Assurance frais juridiques.

### Assistance juridique téléphonique

Le service d'assistance juridique téléphonique vous permet de discuter avec un avocat pour obtenir des réponses à vos questions de nature juridique. Le service est offert par une équipe d'avocats bilingues d'expérience.

Le nombre et la durée de vos appels sont illimités. Vous pouvez donc téléphoner aussi souvent que vous en aurez besoin, que ce soit à titre préventif ou pour obtenir de l'aide en cas de litige.

*Nous bonifions également le service en ajoutant les protections juridiques suivantes :*

### Assistance juridique étendue

En plus d'offrir du soutien au téléphone, nos avocats pourront vous offrir une aide additionnelle en rendant les services suivants :

- > étude de documents ou de contrats ne dépassant pas cinq (5) pages;<sup>1</sup>
- > rédaction de lettres adressées à des tiers;<sup>1</sup>
- > aide lors d'appels téléphoniques à des tiers;<sup>1</sup>
- > négociations avec des tiers ou leurs représentants en vue d'en arriver à un règlement.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Limité à quatre (4) par période d'assurance

<sup>2</sup> Limité à quatre (4) heures par période d'assurance

**La Mutuelle, fière partenaire de votre avenir**

Assurances | Formations | Programmes & subventions

## Assurance frais juridiques

En cas de litige de nature civile ou administrative impliquant l'organisation, vous pouvez retenir les services de l'avocat de votre choix et décider de la stratégie à adopter. Cette protection est toutefois assujettie à des limitations et à certaines conditions.

Avant d'entamer des démarches et d'engendrer des dépenses, vous pouvez valider avec le service d'assistance juridique les honoraires ou les frais pouvant être octroyés.

### ATTENTION!

Nouveau numéro de téléphone :

**1-844-545-8198**

Du lundi au vendredi : 8 h à 20 h, à l'exception des jours fériés

---

#### Mutuelle d'assurance en Église

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4  
[www.cmae.ca](http://www.cmae.ca)

**Service à la clientèle** : 514-395-4969, sans frais 1-800-567-6586

**Urgence et réclamations (24/7)** : 1-855-395-2636

**Assistance juridique** : 1-844-545-8198

**La Mutuelle, fière partenaire de votre avenir**

Assurances | Formations | Programmes & subventions